

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Rapport annuel 2016



RAPPORT ANNUEL 2016
sur le prix et la qualité du
service public d'élimination
des déchets ménagers et
assimilés



Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier,
et au décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000

INTRODUCTION

L'Observatoire Régional des Déchets d'Ile de France (ORDIF) a proposé aux collectivités une trame de rapport comprenant des indicateurs techniques et financiers incontournables pour décrire de manière synthétique le service public d'élimination des déchets.

Afin de renforcer la pertinence des données et de faciliter la comparaison avec les collectivités franciliennes, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau a souhaité intégrer ces indicateurs depuis le rapport annuel 2006.

Ce format du rapport annuel permet donc de mesurer la qualité du service offert à nos usagers et d'apprécier les performances de collecte sélective sur le territoire du SMICTOM.





1/ Présentation générale du SMICTOM de la Région de Fontainebleau	p.1
Composition et territoire du SMICTOM Quelques chiffres pour caractériser l'habitat du SMICTOM Cartographie du territoire du SMICTOM Compétences exercées par le SMICTOM : la collecte des déchets ménagers et assimilés Opérations assurées par le SMICTOM	
2/ Organisation du service public de collecte des déchets	p. 4
Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM Organisation de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective sur le territoire du SMICTOM La collecte des encombrants en porte à porte La collecte des déchets assimilés (déchets des professionnels) Caractéristiques du réseau de déchèteries Résultats de la collecte sélective en 2016 Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM Qualité de la collecte sélective Traitement/valorisation des déchets collectés par le SMICTOM Les installations de traitement Schéma récapitulatif de l'organisation de la collecte	
3/ Coût du service public d'élimination des déchets	p.15
Les modalités d'exploitation et les prestations rémunérées par le SMICTOM à des entreprises sous contrat Les indicateurs économiques	
4/ Mesures de prévention des déchets et détournement de flux d'ordures ménagères	p.18
Le compostage pour une réduction des déchets à la source Temps fort pour communiquer sur la prévention des déchets : la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) La reprise des textiles Détourner des ordures ménagères vers le recyclage via la collecte des papiers d'écriture La recyclerie de Vernou La Celle sur Seine	
5/ Tableau de bord de synthèse des indicateurs	p.27
Caractéristiques du syndicat de collecte Indicateurs techniques sur les opérations de collecte Indicateurs financiers	
6/ L'emploi	p.28
L'emploi d'insertion	
7/ La communication	p.29
Les éco-ambassadeurs Animations scolaires Participation aux manifestations locales Les autres outils de communication	
ANNEXES	p.38

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SMICTOM DE LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU

1

Composition et territoire du SMICTOM I

Nom des collectivités adhérentes	Nombre de communes	Population	Part / population total	Part d'appartements
Communauté de Communes Pays de Fontainebleau	4	34 472	41 %	43%
Communauté de Communes Moret Seine et Loing	12	33 098	39 %	14%
Communauté de Communes Entre Seine et Forêt	3	7 736	9%	8%
Communauté de Communes Pays de Seine	3	9 492	11 %	8%
TOTAL SMICTOM	22	84 798	100 %	18%

Tableau de présentation du SMICTOM (source INSEE recensement 2013)

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 22 communes rurales et semi urbaines soit 84 798 habitants. Situées dans le sud de la Seine et Marne, ces communes possèdent un parc de logements composé de nombreux logements individuels et résidences secondaires.

Quelques chiffres pour caractériser l'habitat du SMICTOM I

Parc de logements total : **41 462** logements
Part de résidences principales : **93.6 %**
Part de résidences secondaires : **6.4 %**
(moyenne départementale : **3%**)

Part des appartements dans l'ensemble des logements : **18.1%**

22 communes
84 798 habitant



Cartographie du territoire du SMICTOM |



-  Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau
-  Communauté de Communes Moret Seine et Loing
-  Communauté de Communes du Pays de Seine
-  Communauté de Communes Entre Seine et Forêt

Carte représentant le territoire desservi par le service public de gestion des déchets



Compétences exercées par le SMICTOM :

la collecte des déchets ménagers et assimilés |

Compétences exercées par le SMICTOM	Ordures ménagères résiduelle	Emballages, journaux, magazines, verre	Déchets verts	Déchets encombrants	Déchets ménagers spéciaux	Déchets apportés en déchèterie	Déchets assimilés aux ordures ménagères (activités des professionnels)
Mode d'organisation de la collecte	Porte à porte	Porte à porte	Porte à porte	Porte à porte (2 communes)	Apport volontaire	Apport volontaire ou sur rendez-vous	Porte à porte Redevance spéciale
Traitement	SMITOM LOMBRIC	SMITOM LOMBRIC	SMITOM LOMBRIC	Véolia Propreté	SMITOM LOMBRIC	SMITOM LOMBRIC	SMITOM LOMBRIC



Compétences du SMICTOM : la collecte des déchets ménagers et assimilés

Opérations assurées par le SMICTOM |

Les communautés de communes et les communes indépendantes adhérentes au SMICTOM lui ont délégué la compétence de collecte et traitement des déchets ménagers. Le SMICTOM, conformément aux dispositions de la circulaire n°NOR/INT/01/00197/C du 5 juillet 2001, a quant à lui transféré la compétence valorisation/traitement des déchets et gestion des déchèteries au SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais appelé SMITOM-LOMBRIC.



2 Organisation du service public de collecte des déchets

Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM I

COLLECTE EN PORTE A PORTE EN 2016

Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% de la population desservie	Données de collecte en kg/hab desservi/an
Collecte des ordures ménagères résiduelles (sans GPO)	Prestataire VEOLIA	C1 à C6	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle marron	100 %	257
			Habitat collectif Bac gris couvercle bordeaux		
			En sacs (dans 2 centre-villes)		
Collecte des déchets verts	Prestataire VEOLIA	C1 à C2	Bac gris compartimenté couvercle marron	82%	51
Collecte sélective du verre	Prestataire VEOLIA	C1 à C2	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle jaune	100 %	34
			Habitat collectif Bac gris couvercle jaune		
Collecte sélective des journaux magazines et autres emballages (sans GPO)	Prestataire VEOLIA	C1 à C2	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle jaune	100 %	45
			Habitat collectif Bac gris couvercle jaune		
Collecte des encombrants	Prestataire VEOLIA	4 fois par an	En tas sur la voie publique	21 %	14
Collecte des déchets assimilés (activités des professionnels)	Prestataire VEOLIA	C1 à C6	Bac gris couvercle bordeaux	-	-

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

En dehors de l'apport en déchèterie accessible pour l'ensemble des habitants du territoire, le SMICTOM a supprimé définitivement les colonnes d'apport volontaire en 2009. Ce choix s'est fait dans un souci d'amélioration du service et des performances par habitant (kilos recyclés par habitant).

Néanmoins, des conteneurs enterrés et semi-enterrés ont été installés sur certaines communes du territoire : Champagne sur Seine, Ecuelles et Veneux-Les Sablons.

Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM



Organisation de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective sur le territoire du SMICTOM |

Pour l'habitat pavillonnaire : la collecte en porte à porte concerne 4 flux différents avec mise à disposition de bacs compartimentés.

Pour l'habitat collectif : la collecte en porte à porte concerne 3 flux différents avec distribution de bacs simples.

Les emballages |

et le verre



Les emballages |



Le verre |

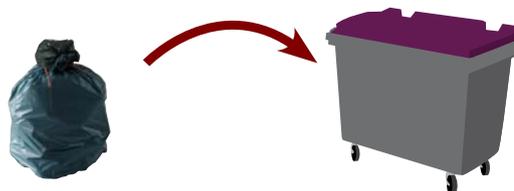


Les ordures ménagères |

et les végétaux



Les ordures ménagères |



Réalisée par la société VEOLIA PROPRETE dans le cadre du marché notifié en avril 2014 (début d'exécution du marché au 1^{er} juin 2014), la collecte des principaux flux de déchets ménagers s'effectue donc sur la quasi-totalité des communes du SMICTOM selon le mode présenté ci-dessus. Des exceptions sont faites pour la collecte des ordures ménagères dans les hypercentres de Fontainebleau et de Moret sur Loing car elle s'effectue en bacs et exceptionnellement en sacs.

Suivant la taille et le choix des communes, on distingue des fréquences de collecte des ordures ménagères différentes : de 6 fois par semaine pour l'hypercentre de Fontainebleau à une fois par semaine pour les communes rurales. De la même façon, la fréquence de collecte des emballages varie de 2 fois par semaine à une fois par semaine.

La collecte des encombrants en porte à porte |

Ce service assuré par VEOLIA PROPLETE est accessible à toutes les communes du SMICTOM qui sont libres d'y adhérer et de choisir les fréquences de collecte. Depuis l'ouverture du réseau de déchèteries, de nombreuses communes décident de supprimer ce service ou de diminuer nettement la fréquence des collectes.

En effet, face aux nouveaux objectifs de valorisation des déchets et aux enjeux environnementaux, nous sommes dans l'obligation de constater que la collecte des encombrants ne permet pas la valorisation exigée par la réglementation :

- les Lois Grenelle puis la Loi de transition énergétique pour la croissance verte ont fixé des objectifs stricts en matière de valorisation des déchets et de réduction du volume de déchets. Les quantités enfouies doivent diminuer.
- un Décret de juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques : ils doivent être valorisés, et donc collectés séparément.
- Afin d'inciter les collectivités à respecter les nouvelles réglementations, l'engagement 246 du Grenelle prévoit une augmentation significative de la taxe sur les décharges.

Ainsi, pour les communes proposant la collecte en porte à porte des encombrants, il a été choisi une collecte trimestrielle.



De plus, 21 communes au total ont supprimé la collecte en porte à porte des encombrants. En 2016, seule la Commune de Fontainebleau a conservé cette collecte toute l'année. Cette dernière pourra définitivement être supprimée sur tout le territoire lorsqu'une cinquième déchèterie sera construite à proximité de Fontainebleau. La difficulté réside dans le fait de trouver un terrain disponible. Concernant la Commune de Samoreau, le service a cessé au cours de l'année 2016.



La collecte des déchets assimilés (déchets des professionnels) |

Cette collecte s'effectue en même temps que la collecte des ordures ménagères et concerne les utilisateurs professionnels (commerçants, entreprises...) du service public d'élimination des déchets qui produisent des quantités d'ordures ménagères supérieures ou égales à 720 litres par semaine. Pour financer ce service, le SMICTOM a institué, depuis juin 2001, la redevance spéciale. Chaque professionnel utilisateur de ce service paye donc annuellement une redevance spéciale calculée en fonction de la quantité de déchets éliminés.

Tout le travail de suivi des quantités présentées à la collecte est effectué par les ambassadeurs du tri du SMICTOM ou par le collecteur Véolia.

260 redevables pour
5773 tonnes de
déchets assimilés

	Nombre de redevables	Tonnages produits par les redevables
2007	201	5 558
2008	240	6 154
2009	239	6193
2010	254	6344
2011	231	5959
2012	241	6006
2013	247	5937
2014	247	5750
2015	255	5880
2016	260	5773

Bilan des redevables du SMICTOM

Caractéristiques du réseau de déchèteries |

Nombre de déchèteries	4
Tonnage global entrant 2016	10 517 Tonnes
Maîtrise d'ouvrage	SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais
Mode d'exploitation	Prestataire GENERIS
Jours d'ouverture	7 jours par semaine
Accueil des déchets dangereux des ménages	Oui sur les 4 déchèteries
Accès aux professionnels (artisans, commerçants)	Non depuis 2011 (sauf déchèterie du Châtelet en Brie)

Caractéristiques du réseau de déchèteries sur le territoire du SMICTOM



Conformément au plan départemental d'élimination des déchets ménagers, le SMITOM du Centre Ouest Seine et Marnais a ouvert 4 déchèteries pour les communes du SMICTOM de la Région de Fontainebleau. Chaque commune est donc rattachée à une déchèterie selon la cartographie suivante:



-  Déchèterie de Bourron-Marlotte
-  Déchèterie d'Écuelles
-  Déchèterie du Châtelet en Brie
-  Déchèterie de Vulaines sur Seine

Déchèterie de Vulaines-sur-Seine pour 31 056 habitants
Déchèterie du Châtelet en Brie pour 22 000 habitants (dont 11 668 du SMICTOM)
Déchèterie de Bourron Marlotte pour 21 019 habitants
Déchèterie d'Écuelles pour 21 055 habitants

Un réseau de 4 déchèteries

Ces déchèteries accueillent les végétaux, les huiles de vidange, le tout venant incinérable, le tout venant non incinérable, les cartons d'emballages, les pneus déjantés, les piles, les métaux, les gravats, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques et les déchets ménagers spéciaux (peinture, batterie, solvant...)



Déchèterie d'Écuelles



Résultats de la collecte sélective en 2016 |

Au global,
34 065 tonnes
collectées en 2016

Tonnages collectés en 2016 et performances de collecte

	Données du SMICTOM 2016		Données comparatives Ile de France et Seine et Marne 2015	
	Tonnages totaux	Performances en kg/hab	performances en Kg/hab Ile de France	Performances en Kg/hab Seine et Marne
Ordures ménagères (avec assimilées)	23 371	276	289	281
Emballages journaux magazines	4 023	47	35	37
Verre	2 869	34	20	21
Déchets verts	3 546	42	18	32
Biodéchets	-	-	0.5	0
Encombrants (hors déchèterie)	256	3	24	16
TOTAL	34 065	402	386.5	387

Tonnages des différents flux collectés par le SMICTOM

Des performances de collecte sélective supérieures à la moyenne francilienne

Une production d'ordures ménagères inférieure à la moyenne francilienne

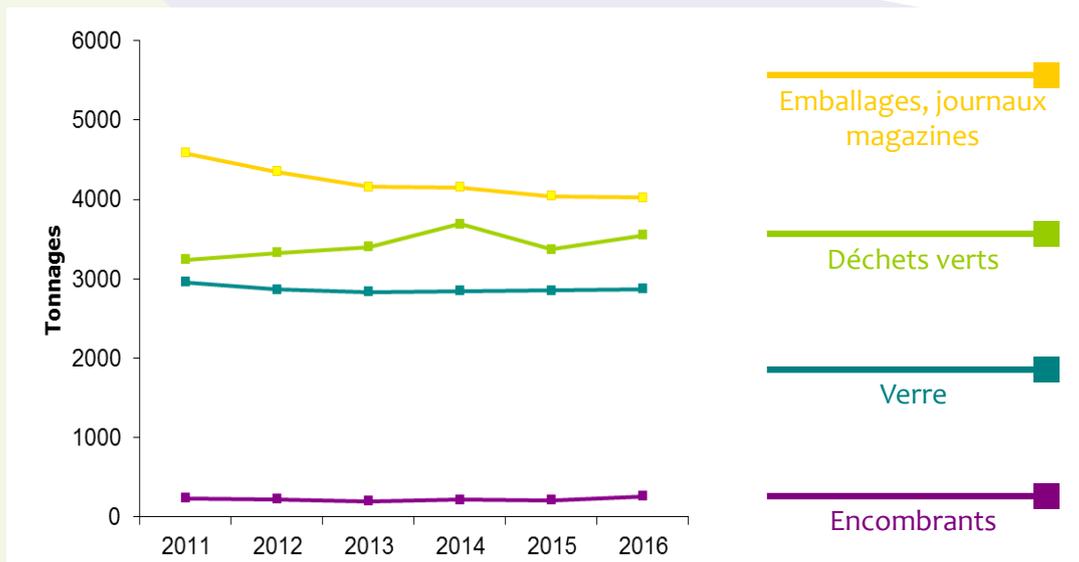
Les performances de collecte se mesurent par le poids collecté par habitant pour chacun des flux.

Les performances atteintes sur le territoire du SMICTOM sont bonnes :

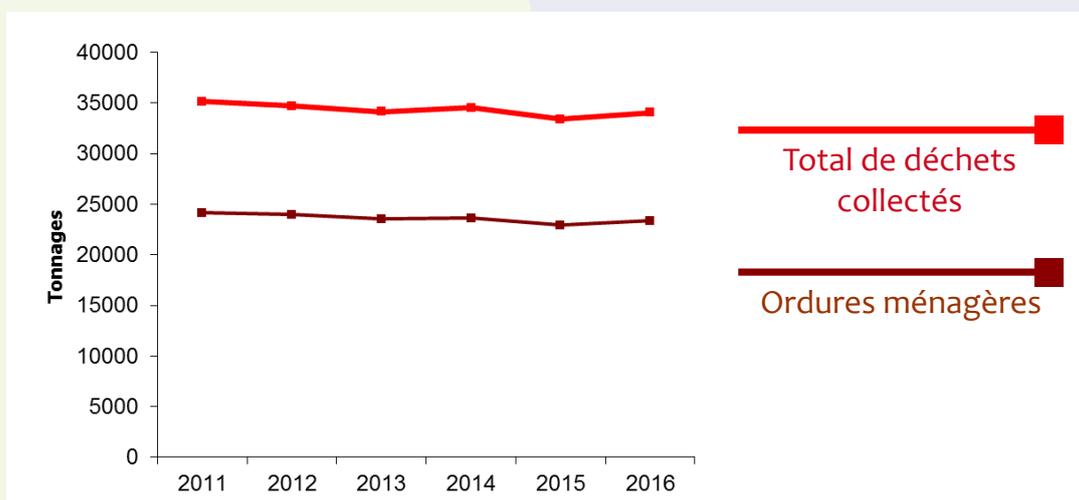
- La production d'ordures ménagères est moins élevée que la moyenne francilienne
- Concernant les emballages, le verre et les déchets verts, les performances par habitant dépassent significativement les performances moyennes d'Ile de France.



Évolution des tonnages collectés par le SMICTOM I.....



Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM depuis 2011



Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM depuis 2011

Depuis 2009, les tonnages de déchets sont stables ou en légère hausse en fonction des flux concernés. Cette tendance s'explique d'abord par une conjoncture économique ayant eu une conséquence sur le mode de vie des habitants en tant que consommateurs.

De plus, le SMICTOM a renforcé ou mis en place des actions importantes de réduction des déchets dans le cadre de son programme local de prévention des déchets.

Concernant les déchets verts, une hausse des tonnages est à noter en 2016. Cette dernière est principalement liée à la météo observée, qui a un impact sur la pousse des végétaux. De plus, l'année précédente avait été particulièrement sèche donc provoquant une forte diminution de la production de déchets verts.

Malgré ces variations en fonction du climat annuel, la promotion du compostage doit être renforcée et apparaît être un outil incontournable de prévention des déchets en détournant des quantités d'ordures ménagères (déchets putrescibles) et de déchets verts.

Remarque :

Chaque commune peut voir ses résultats de collecte 2016 dans les « fiches adhérents » de l'Annexe 1.

Qualité de la collecte sélective |

Pour mesurer la qualité de la collecte sélective, trois caractérisations sont effectuées mensuellement : prélèvement d'un échantillon d'emballages collectés sur le SMICTOM, tri manuel de cet échantillon et mesure des éléments indésirables appelés « refus de tri ».

Depuis 2006, la qualité des emballages triés par les habitants du SMICTOM est globalement très bonne.

Même si cette dernière n'a cessé de s'améliorer depuis 2008, on constate une nette dégradation en 2014 et qui se confirme en 2015 et 2016.

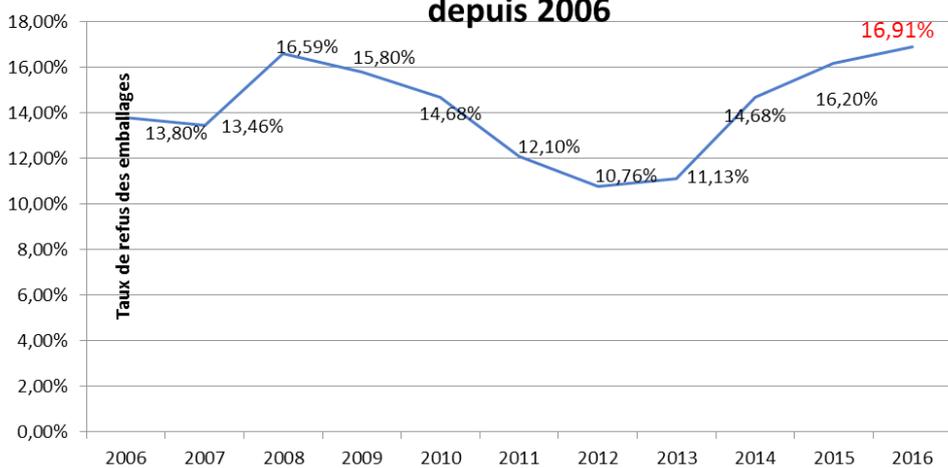
Les actions de contrôle des bacs des habitants par les éco ambassadeurs ont donc été renforcées et des communes ont bien voulu relayer l'information dans leurs bulletins municipaux. De plus, un guide du tri a été distribué sur tout le territoire en même temps que les calendriers de collecte.

Cette tendance doit impérativement s'inverser et le taux de refus doit être inférieur à 15% afin d'obtenir 100% des soutiens de l'éco organisme Eco Emballages.

Les caractérisations permettent également d'évaluer la composition des emballages par type de matériaux.

Un taux de refus
■ moyen de ■
16.91% en 2016

Evolution des taux de refus moyens annuels depuis 2006



Composition moyenne (en poids) des emballages collectés en 2016

- Erreurs de tri : 16,9%
- Tetrapack : 3 %
- Métaux (acier, aluminium) : 5,7 %
- Plastiques : 15 %
- Cartons : 11,4 %
- Journaux Magazines : 47 %



Les suivis réalisés sur le terrain par les éco-ambassadeurs consistent à apposer un scotch sur les bacs mal triés et à déposer un avis de passage chez l'habitant pour lui indiquer l'erreur qui a causé le refus de collecte.

Afin d'améliorer les performances de qualité et de mieux cibler la sensibilisation des habitants, les suivis ont été renforcés dans les communes qui présentaient des taux de refus plus importants.

Le tableau ci-dessous présente le taux annuel moyen de refus de bacs issu des suivis effectués par les éco-ambassadeurs.

Taux de refus moyen des bacs par commune Année 2016

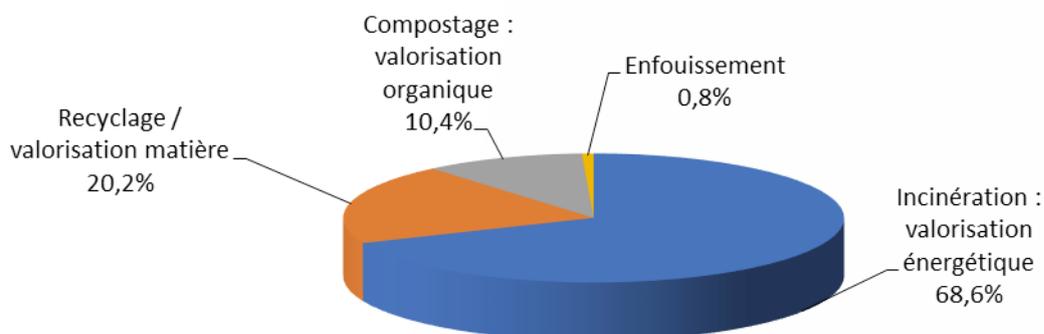
Commune	%	Commune	%
Avon	14,15	Samoreau	12,20
Bois le Roi	13,78	Samois sur Seine	20,05
Bourron Marlotte	25,00	Saint Mammès	12,88
Champagne sur Seine	13,15	Thomery	16,94
Chartrettes	13,43	Vernou	13,00
Ecuelles	12,43	La Celle sur Seine	13,72
Episy Montarlot	11,65	Veneux-Les Sablons	13,72
Fontainebleau	19,96	Villecerf Villemer	9,27
Fontaine le Port	16,67	Vulaines	15,84
Héricy	18,37	Moyenne totale	15,18
Montigny	13,71		
Moret sur Loing	12,86		

15 bacs sur 100 présentés à la collecte sont mal triés

Plus le taux est faible, plus la qualité des emballages présentés est bonne. En moyenne, sur l'ensemble des suivis de collecte effectués en 2016, plus de 15% des bacs sont refusés parce qu'ils comportent trop d'erreurs de tri.

Traitement/valorisation des déchets collectés par le SMICTOM |

Taux de collecte en vue d'un mode de valorisation Année 2016



En 2016, 99.2% des déchets collectés par le SMICTOM ont été orientés vers une filière de valorisation.



Pour réduire les coûts de transports et les nuisances associées, les ordures ménagères, les emballages et le verre collectés sur le territoire du SMICTOM transitent en premier lieu par le quai de transfert de Samoreau. Les déchets sont alors regroupés avant d'être acheminés vers les sites de traitement et de valorisation.

Les ordures ménagères résiduelles sont ensuite transférées vers l'Unité de Valorisation Énergétique de Vaux le Pénil.

- Les emballages et journaux magazines rejoignent le centre de tri de Vaux le Pénil.
- Le verre repart directement chez le repreneur pour être valorisé.
- Les végétaux sont directement compostés sur la plateforme de compostage de Samoreau.
- Les encombrants collectés en porte à porte sont quant à eux enfouis sur le Centre d'Enfouissement Technique de Classe 2 de Moisenay.

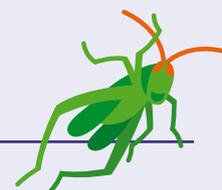
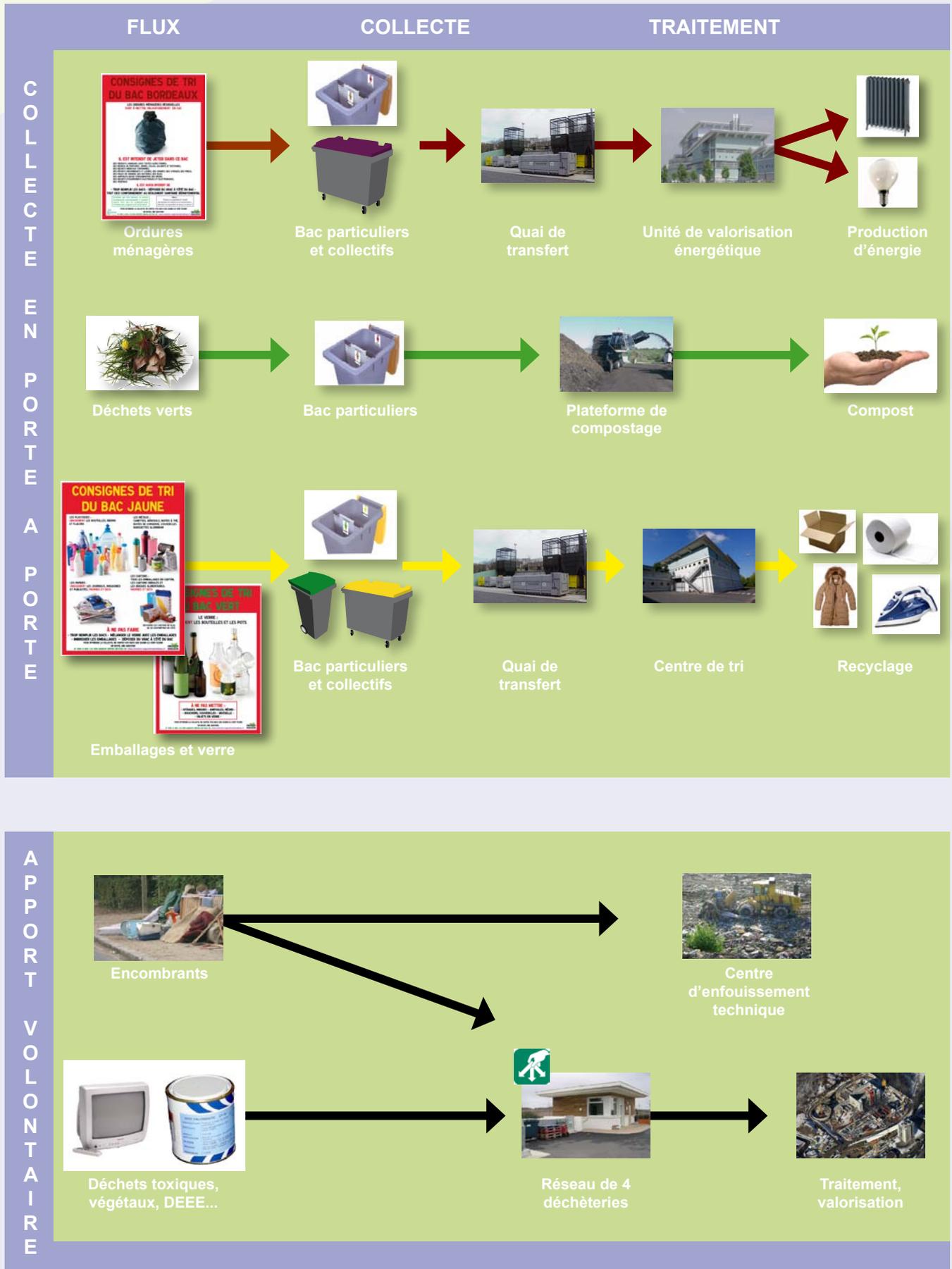


Schéma récapitulatif de l'organisation de la collecte



Coût du service public d'élimination des déchets

Les modalités d'exploitations et les prestations rémunérées par le SMICTOM à des entreprises sous contrat |

Les marchés publics

	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Echéance	Montant annuel des prestations en 2016 en € TTC
VEOLIA	Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés	Marché public de 8 ans	31 mai 2022	4 627 799 €
Plastic Omnium	Fourniture de bacs	Marché public de 4 ans	31 mars 2019	129 680 €
AIPRéFon	Maintenance du parc de bacs Livraison des composteurs	Marché public de 4 ans	31 mars 2019	303 646 €
AIPRéFon	Service Allo déchets	Marché public de 4 ans	1 ^{er} novembre 2016	182 181 €
Total				5 243 305€

Du fait des inondations en 2016, les coûts de collecte et du service Allo déchets ont augmenté. Les coûts de fourniture et de maintenance des bacs ont quant à eux diminué en 2016.

La délégation de service public

Nom de l'établissement public	Nature de la prestation	Type de contrat et durée échéance	Montant annuel des prestations en 2016 en € TTC
SMITOM-LOMBRIC	Traitement / Valorisation des déchets ménagers	Délégation de Service Public	4 982 828.89 € (cotisation + traitement)



Les indicateurs économiques I

Les indicateurs fournis ci-dessous servent à exprimer les coûts de gestion des déchets du SMICTOM pour l'année 2016. Il s'agit donc d'une approche différente de l'approche budgétaire.

Les indicateurs de coût

	Indicateurs économiques année 2016 du SMICTOM	Montant total	En €/hab
Coût du service public de gestion des déchets	Prestations de maintenance, collecte et traitement	7 281 030 €	86 €
	Contributions versées au SMITOM (cotisation annuelle)	2 625 115 €	31 €
	Frais de fonctionnement du SMICTOM (frais d'administration, de communication, de personnel ...)	472 519 €	6 €
	Amortissements des biens	279 829 €	3 €

Les indicateurs de financement

	Indicateurs économiques année 2016 du SMICTOM	En €	En €/hab
Financement du service public de gestion des déchets	Contributions des collectivités adhérentes	8 934 442 €	105 €
	Contributions perçues dans le cadre de la redevance spéciale	957 162 €	11 €
	Soutien éco organismes et subventions	369 898 €	4 €



Les contributions des collectivités adhérentes

Votées en début d'année, les participations des collectivités adhérentes correspondent à l'ensemble des coûts de collecte, de traitement, de maintenance, d'achat des bacs ainsi qu'aux charges de fonctionnement du SMICTOM. Elles sont fonction des tonnages collectés, des services rendus et de la population desservie. Elles font l'objet d'un réajustement l'année suivante en fonction des tonnages effectivement générés.

En 2016, les participations ont augmenté très légèrement.



La redevance spéciale

Pour chaque professionnel assujéti, le montant de la redevance spéciale est calculé sur la base des litrages déclarés et contrôlés des bacs « ordures ménagères ». La TEOM de l'année précédente étant déduite.

Le coût pour 2016 a légèrement augmenté : 0,039 €/litre.

	Coût / Litre	Produit perçu par le SMICTOM*	Nombre de redevables
2003	0,027 €	528 521 €	127
2004	0,029 €	770 209 €	194
2005	0,030 €	818 495 €	205
2006	0,031 €	894 027 €	207
2007	0,032 €	890 142 €	201
2008	0,032 €	840 097 €	240
2009	0,034 €	926 466 €	239
2010	0,034 €	899 771 €	254
2011	0,036 €	905 095 €	231
2012	0,038 €	994 313 €	241
2013	0,038 €	945 660 €	247
2014	0,038 €	945 660 €	247
2015	0,038 €	945 554 €	255
2016	0,039 €	957 162 €	260

* produit du reversement aux communes (80%)

En 2016, 260 conventions ont été signées.
Le montant perçu reste stable.



4 Mesures de prévention des déchets et détournement de flux d'ordures ménagères

En 2011, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau a signé un programme de prévention des déchets en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Régional d'Ile-de-France. Ce programme a été signé pour une durée de 5 ans et a donc pris fin en 2016.

Néanmoins, les collectivités territoriales sont dorénavant dans l'obligation de mener un programme de prévention des déchets en cohérence avec la Loi de transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015. Elle vient renforcer les objectifs de prévention des déchets déjà fixés par le Grenelle de l'Environnement :

- réduire de 10 % les déchets ménagers et assimilés (d'ici 2020) ;
- réduire de 50 % les déchets admis en installations de stockage (d'ici 2025) ;
- porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique (d'ici 2025) ;
- recycler 70 % des déchets du BTP (d'ici 2020).

Pour l'atteinte de ces objectifs, plusieurs actions ont été poursuivies et renforcées en 2016 :

Mesures de prévention menées durant l'année 2016 par le SMICTOM
Développement de l'éco-exemplarité des structures publiques
Mise en place du compostage dans les établissements et restaurants scolaires, les cimetières communaux et en pied d'immeubles
Lutte contre le gaspillage alimentaire
Développement des animations « prévention » à destination du jeune public : compostage, consommation responsable, ateliers produits ménagers écologiques, ateliers Récup', prévention et tri des piles

Le compostage pour une réduction des déchets à la source I.....

Afin de favoriser les actions inscrites dans le développement durable, le SMICTOM propose, grâce aux soutiens financiers de l'ADEME et du Conseil Régional d'Ile de France, des composteurs individuels à prix très avantageux. Le compostage est une pratique éco-citoyenne qui permet de réduire à la source les quantités de déchets produites et par conséquent les coûts de collecte, tout en permettant l'obtention d'un fertilisant naturel.

Les différents composteur	Bois 400 litres	Bois 800 litres	Plastique 400 litres	Plastique 600 litres
Prix d'achat TTC SMICTOM	54,86 €	77 €	48,50 €	67,88 €
Participation SMICTOM	27,86 €	43 €	28,50 €	39,88 €
Prix unitaire de vente aux particuliers	27€	34 €	20 €	28 €

Depuis 2002, 3959 composteurs ont ainsi été acquis sur l'ensemble du syndicat.



Nombre de composteurs distribués par an

2002	124
2003	247
2004	207
2005	239
2006	146
2007	165
2008	197
2009	378
2010	320
2011	389
2012	227
2013	283
2014	293
2015	306
2016	438



Devant les objectifs de réduction des déchets, le SMICTOM renforce chaque année la communication sur le compostage individuel et collectif.

Trois objectifs sont visés :

- trouver des relais pour transmettre le savoir et l'envie de la pratique du compostage.
- mieux former à la pratique du compostage : plutôt que de promouvoir l'achat de composteurs, il s'agit de valoriser la pratique du compostage.
- former les enfants dès le plus jeune âge à cette pratique éco-citoyenne.

En 2016, la thématique du compostage a de nouveau rencontré un grand succès : 23 animations ont été réalisées sur ce sujet.

Voici les établissements dans lesquelles des animations scolaires sur le compostage ont été effectuées en 2016:

- Collège Fernand Gregh de Champagne-sur Seine
- Groupe Scolaire Gabriel Léger de Vernou-La Celle-sur-Seine
- Collège Jeanne D'Arc de Fontainebleau
- L'école maternelle Saint Honoré à Fontainebleau
- L'école maternelle La Cloche à Fontainebleau
- L'école maternelle de Villemer
- Le Lycée Lafayette de Fontaineroux
- L'école primaire et maternelle du Marais à Episy
- L'école maternelle de Vulaines-sur-Seine



En 2016, sept établissements supplémentaires ont choisi de pratiquer le compostage afin de réduire la quantité de déchets issue de la préparation de leurs repas et de la gestion de leurs espaces verts. Pour les établissements scolaires qui ont accepté de mettre en place le compostage, le SMICTOM procède à un accompagnement en formant le personnel de l'établissement et en procédant à des contrôles réguliers des composteurs.

Voici les établissements concernés par la mise en place du compostage :

- L'école maternelle Saint Honoré à Fontainebleau
- L'école maternelle de Villemer
- Le restaurant scolaire de Champagne-sur-Seine
- Le Lycée Lafayette de Fontaineroux
- Collège Fernand Gregh de Champagne-sur Seine
- L'école primaire et maternelle du Marais à Episy
- L'école maternelle de Vulaines-sur-Seine

Le SMICTOM a réalisé trois conférences : «Jardiner naturel : compostez ! » dans les communes de Thomery, Samoreau et Champagne-sur-Seine.



Concernant le compostage collectif, la Résidence des Yèbles et la Résidence Bel Rose à Avon bénéficient de l'accompagnement du SMICTOM dans cette pratique : la fourniture du matériel (composteurs et bio seaux), l'information auprès des habitants, la communication. Au total, trois résidences ont mis en place le compostage en pied d'immeuble sur le territoire du SMICTOM.



Le SMICTOM accompagne également les communes dans la mise en place du compostage des déchets verts des cimetières. En 2016, deux communes ont testé la mise en place de composteurs et d'une table de récupération des pots et jardinières. Le principe consiste à mettre en libre-service les jardinières et pots qui peuvent être réutilisés au lieu de les jeter à la poubelle. Les deux communes concernées sont Chartrettes et Fontaine le Port.



Temps fort pour communiquer sur la prévention des déchets : la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) |

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, inscrite dans le cadre de la campagne nationale « Réduisons nos déchets, ça déborde », impulsée par l'ADEME, est un moment fort de mobilisation.

Du 19 au 27 novembre 2016, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau s'est investi durant cette semaine pour réaliser des animations sur divers thèmes en lien avec la prévention des déchets et la prévention de leur toxicité :

Opération chariot écologique

Cette année, le syndicat est intervenu dans 2 supermarchés différents : Intermarché, avenue de la gare à Veneux-Les Sablons et Carrefour Market d'Ecuelles.

Les agents du SMICTOM ont présenté deux chariots :

Le chariot « éco » : plus écologique mais aussi plus économique

Le chariot « gaspi » : plus producteur de déchets, plus toxique et plus cher

Le SMICTOM a donc mis en avant son chariot écologique avec beaucoup de produits ayant une moindre conséquence sur la production de déchets (moins d'emballages) mais aussi des produits alternatifs aux produits toxiques.

Dans le cadre de cette action, les habitants pouvaient jouer pour remporter le chariot écologique en devinant son prix. En 2016, le gagnant du chariot écologique d'Intermarché a souhaité offrir son gain à une association caritative.



Atelier RECUP' : offrir une seconde vie aux déchets

Le samedi 26 novembre, le SMICTOM a effectué un atelier récup' spécial décoration de Noël lors du Marché de Noël de la Commune de Samoreau. Les enfants ont pu réaliser des décorations de Noël en réemployant des objets destinés à être jetés.



DISCO SOUPE : luttons ensemble contre le gaspillage alimentaire

Le SMICTOM a organisé une Disco Soupe, le samedi 19 novembre de 8h à 14h, sur l'avenue de Fontainebleau à Veneux-Les Sablons.

Les Disco Soupes (ou Disco Salades, Disco Smoothies etc.) sont des sessions collectives et ouvertes de cuisine de fruits et légumes **rebuts ou invendus** dans une ambiance musicale et festive. Les soupes, salades, jus de fruits ou smoothies ainsi confectionnés sont ensuite redistribués à tous gratuitement.

Les Disco Soupes permettent l'éducation à une cuisine saine et goûteuse, la (re)découverte du plaisir de cuisiner ensemble, la création de zones de convivialité non-marchandes éphémères dans l'espace public, et, bien sûr, la sensibilisation du plus grand nombre au gaspillage alimentaire.

Dans cette ambiance festive, le SMICTOM a pu sensibiliser une quarantaine de personnes à la problématique du gaspillage alimentaire.



La reprise des textiles I

En 2012, une convention a été renouvelée avec la Société Eco Textile afin de poursuivre et d'améliorer la gestion des bornes textiles du territoire.

En juin 2016, une nouvelle convention de collecte des textiles a été signée avec une association d'insertion : l'association TISSECO solidaire.

Cela offre un choix plus large de produits et de services.

La gestion de ces bornes par le SMICTOM permet un meilleur suivi du service sur le territoire. Il s'agit donc d'offrir le meilleur service aux habitants.

Ensuite, cette activité est compatible avec le programme de prévention des déchets du SMICTOM puisque les textiles déposés dans ces bornes sont des flux d'ordures ménagères évités. De plus, ces textiles sont de ce fait récupérés et non plus incinérés.

En 2016, près de 180 tonnes de textiles ont été récupérées.

La production de déchets de textiles peut représenter jusqu'à 6 kg/hab/an. Sur le territoire du SMICTOM, 2.12 kg sont aujourd'hui captés, soit une augmentation de 24.7% par rapport à l'année 2015.

Pour atteindre cet objectif de 6kg/hab/an, il est nécessaire d'envisager de nouvelles implantations et de communiquer auprès des habitants du territoire.



20 communes ont
accepté d'implanter des
bornes pour le textile

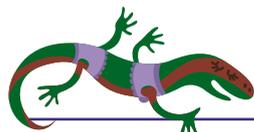


Voici le détail des tonnages récupérés par commune :

	Tonnages 2015	Tonnages 2016	Nombre de bornes en 2016
AVON	26.9	25.65	6
BOIS LE ROI	9.2	8.97	2
BOURRON MARLOTTE	-	-	0
CHAMPAGNE SUR SEINE	8.2	12.12	4
CHARTRETTES	-	14.45	4
ECUELLES	3.1	3.33	1
EPISY	1.8	2.30	1
FONTAINE LE PORT	1.5	1.80	1
FONTAINEBLEAU	5.1	3.75	1
HERICY	9.6	11.90	2
MONTARLOT	0.6	0.72	1
MONTIGNY SUR LOING	17.1	19.45	4
MORET SUR LOING	10.7	11.67	2
SAINTE MAMMES	6.3	7.03	2
SAMOIS SUR SEINE	2.9	3.93	1
SAMOREAU	20.3	24.62	4
THOMERY	3.9	7.91	3
VEVEUX LES SABLONS	12.8	11.90	2
VERNOU LA CELLE	1.5	3.33	1
VILLECERF	-	-	0
VILLEMÉR	1.6	2.30	1
VULAINES SUR SEINE	4.4	4.25	1
TOTAL	147.2	179.75	44



180 tonnes de textiles récupérées en 2016



Détourner des ordures ménagères vers le recyclage via la collecte des papiers d'écriture I.....

En 2010, compte tenu de la demande grandissante concernant la reprise des papiers dits « d'écriture », « de bureau » ou « d'impression », le SMICTOM a mis en place une collecte destinée aux administrations, aux établissements publics et aux différentes écoles, collèges et lycées du territoire. En effet, il est à noter que ces papiers d'une autre catégorie que les journaux magazines ne doivent pas se retrouver dans les bacs jaunes car ils n'ont pas les mêmes caractéristiques de recyclage.

Les deux catégories concernées par cette collecte sont :

Papiers colorés : assimilés Sorte 2.06 (archives couleurs). Il s'agit des papiers triés provenant de la corbeille de bureau (correspondance à base de papiers d'impression et écriture, de couleur blanc ou pastel, imprimés ou non).

Papiers blancs : assimilé Sorte 3.05 (archives blanches sans bois). Il s'agit des papiers d'écriture blancs triés sans bois, en provenance d'archives de bureau, exempts de livres de caisses, de papier carbone et d'adhésifs insolubles dans l'eau.

La mise en place de cette reprise des papiers permet de réduire le gisement aujourd'hui présent dans les ordures ménagères, donc incinéré. Ces papiers peuvent ainsi être recyclés.

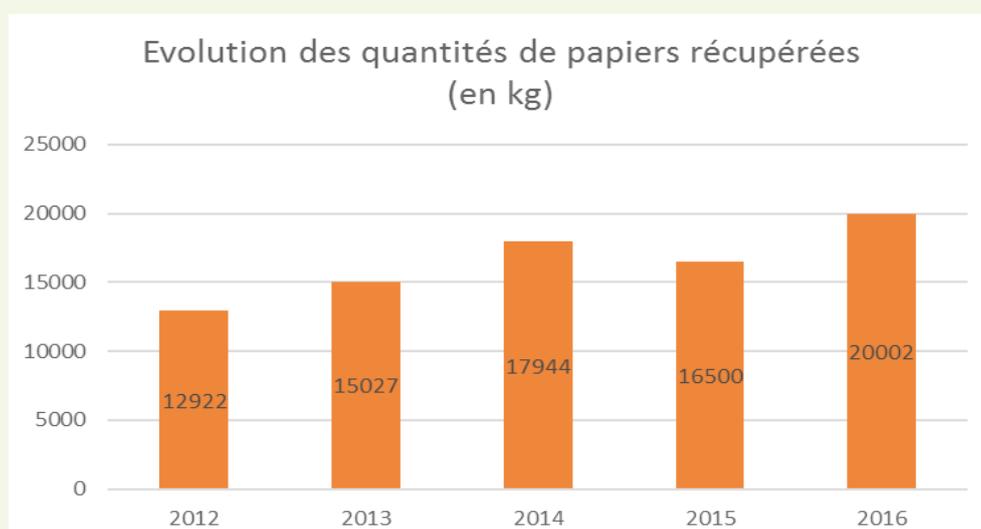
Pour l'année 2016, de nouvelles structures ont été contactées afin d'y mettre en place cette collecte et donc de la développer. D'autre part, beaucoup d'établissements s'intéressent de plus en plus aux problématiques environnementales, ce qui nous permet d'optimiser cette reprise. En effet, grâce à cette implication croissante, l'année 2016 obtient le record de la plus grande quantité de papier collectée depuis sa mise en place avec plus de 20 000 kg.

Même si certaines structures sont assez discrètes et remplissent moins d'un bac par an, le dynamisme de cette démarche est maintenu par les nouvelles conventions qui sont constamment signées ou renouvelées.

Ce renouvellement, effectué tous les deux ans, permet de s'assurer que les établissements ne rencontrent pas de difficultés et de programmer une nouvelle formation si besoin.

Voici le bilan 2016 en chiffres :

20 tonnes de papiers récupérées et recyclées



Les papiers d'écriture BLANC

Les feuilles blanches Les blocs, carnets, cahiers avec reliure et couverture Les enveloppes blanches avec ou sans fenêtre

Ne pas mettre : les enveloppes Kraft, les photos, les chemises, les sous-chemises, les intercalaires, les films et couvertures plastiques, les livres.

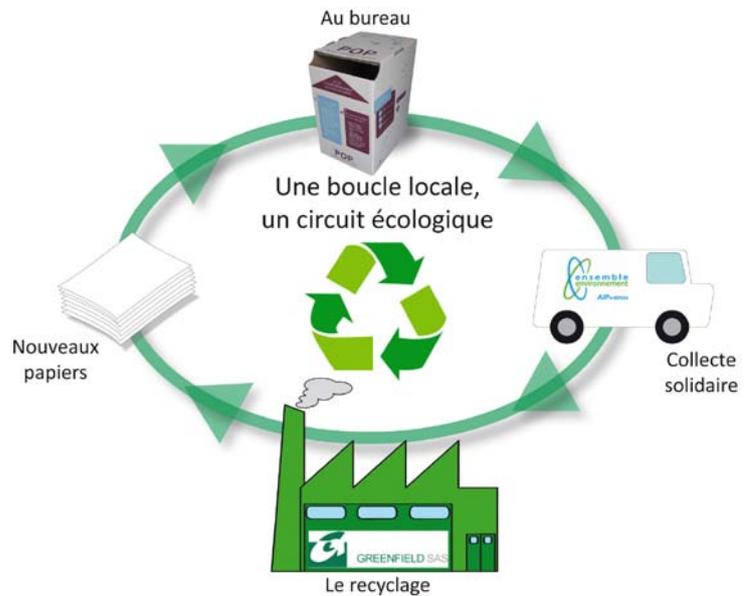
JOURNAUX / MAGAZINES : TOUJOURS À DÉPOSER DANS LE BAC JAUNE

Les papiers d'écriture COULEUR

Les feuilles de couleurs Les blocs, carnets, cahiers colorés avec reliure et couverture Les post-it, les feuilles dessinées et très imprimées Les enveloppes colorées avec ou sans fenêtre

Ne pas mettre : les enveloppes Kraft, les photos, les chemises, les sous-chemises, les intercalaires, les films et couvertures plastiques, les livres.

JOURNAUX / MAGAZINES : TOUJOURS À DÉPOSER DANS LE BAC JAUNE



La recyclerie de Vernou La Celle sur Seine |

Une recyclerie est un magasin qui vend toutes sortes d'objets d'occasion à des prix très attractifs. Ces objets ont la particularité d'avoir été sauvés de la destruction, ils ont droit à une seconde chance. Ils proviennent tous du service d'enlèvement des encombrants «Allo déchets» géré par l'entreprise d'insertion AIP.Ré.Fon.

«Allo déchets» est un service de collecte des encombrants des particuliers sur rendez-vous. Financé en majorité par le SMICTOM, une petite partie du coût de ce service reste à la charge du particulier. Avant destinée entièrement à la déchèterie, une partie de ces objets, ceux qui sont en bon état bien sûr, est maintenant valorisée. Ces objets sont nettoyés, restaurés, et bientôt relookés, puis revendus !



Armoire à glace 60 €

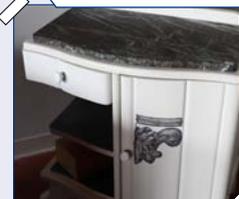


Chaise à accoudoir 10€



Jouets...

Meuble relooké avec tablette en marbre, 50 €



Bijoux...



Vaisselle, 2€/Kg



Tableau de bord de synthèse des indicateurs

Cette partie synthétise les indicateurs clés du service de collecte des déchets délivré par le SMICTOM

Caractéristiques du syndicat de collecte I

Nom :	SMICTOM de la Région de Fontainebleau
Compétence :	Collecte
Nombre de communes :	22
Taux d'habitat vertical :	18%
Population desservie :	84 798 (source INSEE 2013)



Indicateurs techniques sur les opérations de collecte I

Mode de gestion du service de collecte	Prestation de services
Fréquence des collectes par semaine	1 à 6

		Evolution par rapport à 2015
Tonnage total de déchets collectés en 2016 par le SMICTOM	34 065 T	+2.1 %
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation	99.2 %	+ 0.0 pts
Ratio par habitant des déchets ménagers collectés	402 kg/hab	+1.8 %
Ratio par habitant des ordures ménagères résiduelles collectées	276 kg/hab	+2.2 %
Ratio par habitant des déchets verts collectés	42 kg/hab	+5 %
Ratio par habitant des emballages et journaux magazines collectés	47 kg/hab	-2.0 %
Ratio par habitant du verre collectés	34 kg/hab	+0.0 %
Taux de refus du centre de tri	16.91%	+2.2 pts
Nombres d'habitants par déchèterie	de 21 019 à 31 056 habitants	
Ratio par habitant des déchets apportés en déchèterie	124 kg/hab	
Mode principal de traitement des déchets ménagers	Valorisation énergétique, recyclage, compostage	

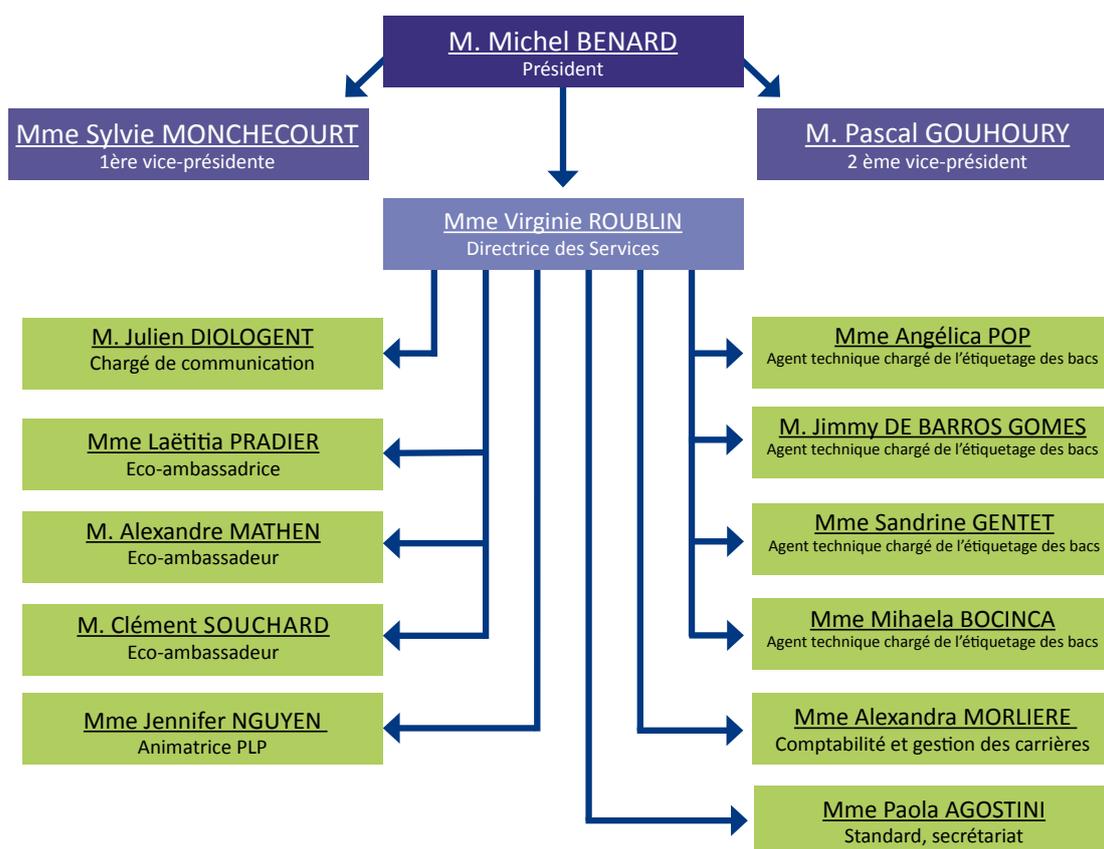
Indicateurs financiers I

	Montant total	En €/hab
Contributions des collectivités adhérentes	8 934 442 €	105.4 €



6 L'emploi

Organigramme du SMICTOM de la Région de Fontainebleau



L'emploi d'insertion

Dans une politique de développement durable, le SMICTOM souhaite favoriser l'emploi des personnes qui ont peu, voire aucune expérience professionnelle, ou qui rencontrent des difficultés d'insertion. C'est pourquoi, conformément à l'article 14 du nouveau code des marchés publics, l'action d'insertion fait partie des conditions d'exécution du marché de maintenance des bacs.

Le prestataire du marché : L'AIPRéFon (Association d'Insertion Professionnelle de la Région de Fontainebleau) est une structure d'insertion et de formation professionnelle ayant pour objectif de permettre un retour à l'emploi de personnes en difficultés grâce aux métiers liés à l'environnement.



Les éco-ambassadeurs |

La communication est essentielle pour que chacun prenne conscience des enjeux de la gestion durable des déchets, à savoir trier et réduire sa production de déchets. Les 4 éco-ambassadeurs du SMICTOM se chargent au quotidien de transmettre ce message auprès de la population du syndicat en effectuant diverses missions.

Contrôle de la qualité de la collecte

Le contrôle de la qualité de la collecte sélective s'effectue par :

Les « suivis de collecte » et « suivis de benne » :

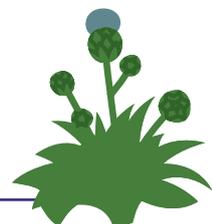
Ces suivis consistent à vérifier, en précédant ou en suivant le passage de la benne de collecte, l'application des consignes de tri et d'informer les habitants des erreurs à éviter.

Les « refus de collecte » :

Ce sont des actions menées en porte à porte permettant, suite aux retours fournis par le collecteur, d'expliquer les raisons des refus de collecte et de répondre à toutes les questions des habitants sur les consignes de tri.



En plus de dresser un bilan de la qualité de tri, ces actions permettent une information personnalisée auprès des habitants.



Animations scolaires I

Toute au long de l'année, les éco-ambassadeurs formés pour l'animation en milieu scolaire interviennent dans les écoles, collèges ou centres de loisirs des communes du SMICTOM. L'objectif étant d'inculquer aux plus jeunes l'esprit du tri, de la réduction des déchets à la source et le respect de l'environnement par l'intermédiaire de jeux ou de supports pédagogiques ludiques conçus par les éco-ambassadeurs.

En 2016, 74 animations de sensibilisation ont été effectuées auprès des écoles et structures éducatives. Le nombre d'animations par rapport à 2015 est stable. Ces animations sont orientées vers la sensibilisation au tri, au recyclage et à la prévention des déchets (compostage, réutilisation, éco-consommation...).



60% d'entre-elles sont réalisées dans les écoles primaires.
C'est au total 1 929 enfants qui ont assisté aux différentes animations.

Voici la répartition des animations scolaires par commune :

	Nombre d'animations	Pourcentage
AVON	7	9 %
BOIS LE ROI	7	9 %
BOURRON MARLOTTE	0	0 %
CHAMPAGNE SUR SEINE	20	27 %
CHARTRETTES	0	0 %
ECUELLES	0	0 %
EPISY	3	4 %
FONTAINE LE PORT	0	0 %
FONTAINEBLEAU	15	20 %
HERICY	5	7 %
MONTARLOT	0	0 %
MONTIGNY SUR LOING	3	4 %
MORET SUR LOING	0	0 %
SAINT MAMMES	2	3 %
SAMOIS SUR SEINE	2	3 %
SAMOREAU	0	0 %
THOMERY	0	0 %
VEUX LES SABLONS	0	0 %
VERNOU LA CELLE	5	7 %
VILLECERF	0	0 %
VILLEMER	2	3 %
VULAINES SUR SEINE	3	4 %
TOTAL	74	100 %

Participation aux manifestations locales |



Les agents du SMICTOM animent des stands d'information lors des manifestations locales. Ainsi, en 2016, le SMICTOM était présent sur les évènements suivants :

- Le Festival Terre Avenir à Veneux-Les Sablons
- Naturiales à Fontainebleau, stand compostage
- Opération broyage des sapins à Fontainebleau, stand compostage
- La Fête de Printemps à Moret sur Loing, atelier récup'
- Portes ouvertes des jardins familiaux de Moret sur Loing, stand compostage
- Opération Forêt Propre lors de la Semaine du Développement Durable : partenariat avec l'ONF, Seine-et-Marne Tourisme, La réserve de Biosphère de Fontainebleau, Les amis de la forêt de Fontainebleau et la Ville de Fontainebleau pour une sensibilisation sur la longue vie des déchets dans la nature. 300 scolaires ont été sensibilisés.
- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)
- Troc aux plantes, à Veneux-Les Sablons et à Villemer, stand compostage
- Portes ouvertes du SMITOM-LOMBRIC à Vaux-Le-Pénil
- Festival de l'enfance à Avon, atelier récup'
- Festival Ecologissons à Thomery, stand compostage / consommation responsable et conférence : « Jardiner naturel : compostez ! »
- Opération Berges Saines à Chartrettes, nettoyage de printemps
- Marche verte aux Fougères à Avon, nettoyage de printemps
- Marché de Noël de Champagne-sur-Seine, atelier récup'
- Journée Oxygène, Communauté de Communes Pays de Seine, atelier récup'

Ces stands ou ateliers ont pour but d'informer et de renseigner les habitants sur la gestion des déchets et les gestes éco citoyens.



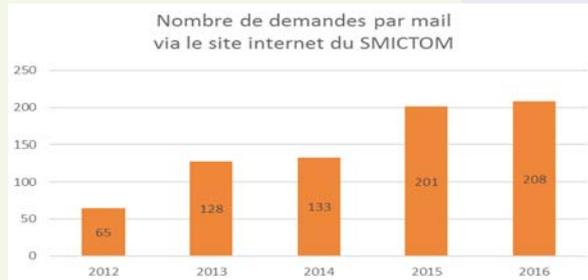
Les autres outils de communication |

Parallèlement aux actions réalisées par les éco-ambassadeurs, le SMICTOM développe des outils pour favoriser la communication et faciliter la remontée d'informations de la part des usagers.

Quelques exemples :

Un site internet dynamique

Un site régulièrement mis à jour avec toutes les informations nécessaires à la gestion durable des déchets : actualités, le tri, le recyclage, la prévention des déchets, le compostage et des documents à télécharger. Les habitants ont la possibilité de poser des questions directement par mail, ce qui a permis de répondre à 208 questions ou demandes de renseignements en 2016 (contre 201 en 2015).



	2015	2016
Nombre de sessions (nombre d'accès au site)	15 062	17 402
Nombre de pages vues	29 885	34 059
Nombre de visiteurs uniques	13 022	11 804



Les calendriers de collecte

Distribués à chaque habitant du SMICTOM, les calendriers rappellent les jours de collecte des différents types de déchets ainsi que les consignes de tri à respecter. Au verso, sont indiqués des gestes simples sur la prévention des déchets à l'attention du grand public et les différentes solutions pour gérer les déchets verts.



La lettre mensuelle « Il était une fois le SMICTOM »

Il s'agit d'une lettre d'information pratique qui traite chaque mois d'un thème particulier afin d'informer les habitants sur tous les sujets liés à la gestion des déchets (services proposés par le SMICTOM, le tri, la prévention des déchets, le compostage...). En 2016 nous avons eu les lettres :

Il était une fois le SMICTOM...



Et la poubelle jaune	Janvier
Et les poubelles marron et bordeaux	Février
Et l'éco-consommation 1/3	Mars
Et le compostage collectif 2	Avril
Et l'éco-consommation 2/3	Mai
Et l'éco-consommation 3/3	Juin
Et une nouvelle communication	Septembre
Et les lettres du SMICTOM	Octobre
Et la SERD 2016...	Novembre
Mon beau sapin...	Décembre



Nouveau sachet de graines : les capucines, plantes mellifères

Permet de renforcer la biodiversité des jardins, il est un complément à la pratique du compostage.

Guide du tri

Soutien de la distribution du guide du tri, plus clair et plus complet.

Guide gardien

Ce guide est destiné aux gardiens d'immeubles afin de répondre à toutes leurs questions et de les orienter au mieux dans leur gestion quotidienne des déchets.

Affiches de tri

Affiches de tri grand format pour l'habitat collectif (consignes).



Les gobelets réutilisables

Prêtés lors de manifestations, ces gobelets sensibilisent les organisateurs et le grand public à la prévention des déchets.

Un nouveau sac de pré-tri

Cet outil permet d'accompagner au mieux les habitants en collectif lors d'une sensibilisation ou du changement de mode de collecte vers les conteneurs enterrés ou semi-enterrés.

Nouveaux panneaux de benne

Une série de 12 panneaux de benne a été créée spécialement pour répondre aux spécificités du territoire du SMICTOM de la Région de Fontainebleau.



Une série de films sur le compostage

Cette première série est principalement axée sur le compostage et l'entretien du jardin facile. Ces films sont très vivants et très ludiques. Ils sont visibles en permanence sur le site internet à la page «compostage» et sont diffusés sur des stands, lors des conférences ou lors des animations scolaires. Après « l'Introduction», on y voit comment «Démarrer le compostage» puis « Que mettre dans le composteur». Ensuite, on voit «Comment conduire son composteur» puis «Les différentes phases du compost» et comment s'en servir. Et enfin «l'entretien du jardin facile».

En 2016, il y a eu plus de 1400 vues cumulées pour une durée de 48h et 40 minutes (contre 1223 vues cumulées soit plus de 41 heures en 2015 et 1095 vues cumulées soit 31 heures en 2014).



LA COLLECTE



SMICTOM de la Région de Fontainebleau

BP 04

77 250 VENEUX LES SABLONS

Tél : 01 60 70 88 99

Fax : 01 60 70 88 98

smictom2@wanadoo.fr

www.smictom-regionfontainebleau.fr

Une question ?

Numéro vert 0 800 133 895

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

LE TRAITEMENT



SMITOM Centre Ouest Seine et Marne

ZAC du Tertre de Chérisy

CD 408

77 000 VAUX LE PENIL

Tél : 01 64 83 58 60

Fax : 01 64 83 58 69

www.lombric.fr

Numéro vert 0 800 814 910

Rapport établi par les services du SMICTOM

Présenté au Conseil Syndical du 30 juin 2017

Merci d'imprimer, si possible, ce rapport sur papier recyclé

Annexes

Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Communauté de Communes Moret-Seine et Loing

Communauté de Communes Entre Seine et Forêt

Communauté de Communes Pays de Seine



Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Communauté de Communes du Pays de Seine

Communauté de Communes Moret Seine et Loing

Communauté de Communes Entre Seine et Forêt

NB : La population utilisée pour le calcul des ratios provient du recensement 2013

Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Constituée de 4 communes.
Population : 34 472

- Avon 14 103 habitants
- Bourron Marlotte 2 785 habitants
- Fontainebleau 15 408 habitants
- Samois sur seine 2 176 habitants



Tonnages collectés en 2016

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Avon	3248	241	595	350	0
Bourron Marlotte	758	132	160	131	0
Fontainebleau	4752	198	817	519	225
Samois sur seine	622	117	98	96	0
CC du pays de Fontainebleau	9380	688	1670	1098	225

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2016

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Avon	230	17	42	25	0
Bourron Marlotte	272	47	57	47	0
Fontainebleau	308	13	53	34	15
Samois sur seine	286	54	45	44	0
CC du pays de Fontainebleau	272	20	48	32	x

Acquisition de composteurs individuels en 2016

	Composteurs individuels acquis en 2015	Composteurs individuels acquis en 2016	Evolution des acquisitions
Avon	32	33	↗
Bourron Marlotte	14	26	↗
Fontainebleau	18	40	↗
Samois sur seine	11	15	↗
CC du pays de Fontainebleau	75	114	↗

Communauté de Communes Moret Seine et Loing

Constituée de 12 communes

Population : 33 098

- Champagne sur Seine 6 452 habitants
- Episy / Montarlot 798 habitants
- Ecuelles 2 500 habitants
- Moret-sur-loing 4 491 habitants
- Saint-Mammes 3 324habitants
- Thomery 3 574 habitants
- Veneux-les-Sablons 4 926 habitants
- Vernou-la-Celle 2 765 habitants
- Villecerf 720 habitants
- Villemer 722 habitants
- Montigny-sur-Loing 2 826 habitants



Tonnages collectés en 2016

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Champagne sur Seine	1629	233	222	147	0
Episy / Montarlot	198	26	41	36	0
Ecuelles	765	138	118	71	0
Moret sur Loing	1079	180	224	153	0
Veneux les Sablons	1156	329	235	173	0
Saint Mammes	752	182	147	110	0
Thomery	823	300	170	134	0
Vernou la Celle	744	168	109	94	0
Villecerf / Villemer	352	61	65	58	0
Montigny sur loing	804	161	140	110	0
CC Moret Seine et Loing	8302	1778	1471	1086	0

Commune nouvelle de
Moret Loing et Orvanne

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2016

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Champagne sur Seine	252	36	34	23	0
Episy / Montarlot	248	33	51	45	0
Ecuelles	306	55	47	28	0
Moret sur Loing	240	40	50	34	0
Veneux les Sablons	235	67	48	35	0
Saint Mammes	226	55	44	33	0
Thomery	230	84	48	37	0
Vernou la Celle	269	61	39	34	0
Villecerf / Villemer	244	42	45	40	0
Montigny sur loing	285	57	50	39	0
CC Moret Seine et Loing	251	54	44	33	0

Commune nouvelle de Moret Loing et Orvanne

Acquisition de composteurs individuels en 2016

	Composteurs individuels acquis en 2015	Composteurs individuels acquis en 2016	Evolution des acquisitions
Champagne sur Seine	17	14	↘
Episy	2	4	↗
Ecuelles	9	22	↗
Moret sur Loing	11	20	↗
Veneux les Sablons	32	30	↘
Montigny sur loing	21	14	↘
Montarlot	5	2	↘
Saint Mammes	7	8	↗
Thomery	24	25	↗
Vernou la Celle	16	18	↗
Villecerf	5	3	↘
Villemer	5	4	↘
CC Moret Seine et Loing	154	164	↗

Commune nouvelle de Moret Loing et Orvanne

Communauté de Communes Entre Seine et Forêt

Constituée de 3 communes

Population : 7 736

- Héricy 2 620 habitants
- Samoreau 2 393 habitants
- Vulaines sur Seine 2 723 habitants



Tonnages collectés en 2016

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Héricy	631	130	139	101	0
Samoreau	572	106	126	118	31
Vulaines sur Seine	627	157	132	98	0
CC entre Seine et Forêt	1830	393	397	317	31

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2016

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Héricy	241	50	53	39	0
Samoreau	239	44	53	49	13
Vulaines sur Seine	230	58	48	36	0
CC entre Seine et Forêt	237	51	51	41	-

Acquisition de composteurs individuels en 2016

	Composteurs individuels acquis en 2015	Composteurs individuels acquis en 2016	Evolution des acquisitions
Héricy	13	20	↗
Samoreau	6	22	↗
Vulaines sur Seine	8	28	↗
CC entre Seine et Forêt	27	70	↗

Communauté de Communes Pays de Seine

Constituée de 3 communes
Population : 9 492

- Bois-le-Roi 5 837 habitants
- Fontaine-le-Port 979 habitants
- Chartrettes 2 676 habitants



Tonnages collectés en 2016

	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Bois le Roi	1621	456	307	231	0
Fontaine le Port	247	42	47	41	0
Chartrettes	734	189	131	99	0
CC Pays de seine	2602	687	485	371	0

Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2016

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Bois le Roi	278	78	53	40	0
Fontaine le Port	252	43	48	42	0
Chartrettes	274	71	49	37	0
CC Pays de seine	274	72	51	39	0

Acquisition de composteurs individuels en 2016

	Composteurs individuels acquis en 2015	Composteurs individuels acquis en 2016	Evolution des acquisitions
Bois le Roi	25	57	↗
Fontaine le Port	7	15	↗
Chartrettes	18	18	=
CC Pays de Seine	50	90	↗



SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Rapport annuel 2016



RAPPORT ANNUEL 2016
sur le prix et la qualité du
service public d'élimination
des déchets ménagers et
assimilés



Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi
Barnier, et au décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000